

N° 10 – FÉVRIER 2011

INFORMATIONS STATISTIQUES

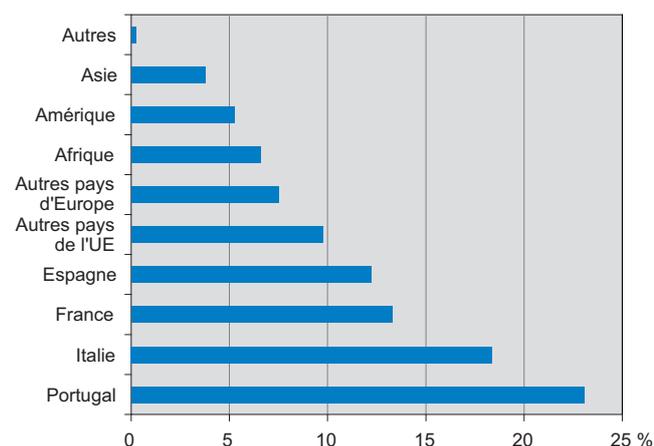
L'ÉLECTORAT ÉTRANGER DU CANTON DE GENÈVE POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2011

Le 13 mars et le 17 avril 2011 se tiendront les élections communales dans les 45 communes du canton de Genève. Les résidents d'origine étrangère pourront participer à ce scrutin, sous certaines conditions (voir encadré page 4).

Avec un effectif de plus de 76 000 personnes, ces électeurs étrangers forment un potentiel équivalent à un quart de l'électorat cantonal (environ 300 000 personnes).

Les étrangers d'origine européenne sont largement majoritaires au sein de ce groupe (64 000 personnes, soit 84,2 % des électeurs étrangers). Parmi eux, les 51 000 ressortissants d'origine portugaise, italienne, française et espagnole constituent les quatre cinquièmes (79,5 %) de l'électorat européen et les deux tiers (67,0 %) de l'ensemble de l'électorat étranger.

Répartition du corps électoral étranger, selon la nationalité, dans le canton de Genève, à fin 2010



Source : OCSTAT - OCP

Population résidente et électeurs, selon l'origine, dans le canton de Genève, à fin 2010 (1)

Suisses	279 832
dont électeurs, en %	80,0
Etrangers	184 087
dont électeurs, en %	41,5
Total	463 919
dont électeurs, en %	64,7

Électeurs étrangers, selon la nationalité, dans le canton de Genève, à fin 2010 (1)

Population résidente étrangère	184 087
dont personnes âgées de 18 ans ou plus	150 880
dont électeurs	76 352
Portugal	17 603
Italie	14 036
France	10 143
Espagne	9 317
Autres nationalités européennes	13 166
Nationalités extra-européennes	12 087

(1) Estimation.

Source : OCSTAT / OCP

NATIONALITÉ

Sur les 184 000 résidents étrangers présents dans le canton au 31 décembre 2010, un peu plus de 76 000 (41,5 %) pourront exercer leur droit de vote lors de ces deux élections. Parmi ces ayants droit, les ressortissants européens sont largement majoritaires, puisqu'ils représentent 84,2 % du total, alors qu'ils ne constituent « que » 72,7 % de la population étrangère totale. Cela tient aux conditions d'obtention du droit de vote pour les résidents étrangers (voir remarques méthodologiques en page 4).

Pour l'essentiel, cette surreprésentation relative est attribuable aux électeurs potentiels originaires du Portugal (23,1 % du total des ayants droit étrangers; 18,4 % des personnes d'origine étrangère), d'Italie (18,4 %; 11,0 %) et d'Espagne (12,2 %; 7,3 %). En revanche, les ayants droit français sont un peu sous-représentés (13,3 %; 13,7 %), comme le sont, sauf exception, ceux originaires des autres pays.

SEXE ET ÂGE

Les femmes étrangères (35 600) sont moins nombreuses que les hommes (40 700) à pouvoir voter. Leur part dans l'électorat étranger (46,7 %) est légèrement inférieure à leur poids relatif dans la population résidente étrangère âgée de 18 ans ou plus (48,7 %). A l'inverse, les Suissesses sont majoritaires dans la population résidente (53,8 %) et dans l'électorat (55,0 %) suisse.

L'âge moyen des électeurs étrangers (49,5 ans) est proche de celui des électeurs suisses (49,8 ans). La répartition selon le groupe d'âges indique, cependant, que les électeurs étrangers sont les plus nombreux dans le groupe des 50 à 64 ans (25,2 % du total), suivi par celui des 40 à 49 ans (23,8 %), alors que parmi les électeurs suisses, les personnes âgées de 50 à 64 ans ou de 65 ans ou plus constituent les groupes les plus importants, respectivement 24,1 % et 25,0 % de l'électorat.

POPULATION RÉSIDANTE ÉTRANGÈRE ET ÉLECTEURS ÉTRANGERS, SELON LA NATIONALITÉ, EN 2010 (1)

SITUATION EN FIN D'ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

	Résidents		dont résidents âgés de 18 ans ou plus		Electeurs (2)			
	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Electeurs en % des résidents	Electeurs en % des résidents âgés de 18 ans ou plus
Total	184 087	100,0	150 880	100,0	76 352	100,0	41,5	50,6
Europe	133 861	72,7	110 552	73,3	64 265	84,2	48,0	58,1
Union européenne à 27 pays	118 055	64,1	98 479	65,3	58 865	77,1	49,9	59,8
Allemagne	5 284	2,9	4 545	3,0	1 865	2,4	35,3	41,0
Belgique	2 151	1,2	1 776	1,2	833	1,1	38,7	46,9
Espagne	13 512	7,3	11 645	7,7	9 317	12,2	69,0	80,0
France	25 194	13,7	21 546	14,3	10 143	13,3	40,3	47,1
Italie	20 302	11,0	18 058	12,0	14 036	18,4	69,1	77,7
Portugal	33 891	18,4	26 120	17,3	17 603	23,1	51,9	67,4
Royaume-Uni	7 436	4,0	6 011	4,0	2 120	2,8	28,5	35,3
Autres pays de l'Union européenne	10 285	5,6	8 778	5,8	2 948	3,9	28,7	33,6
Autres pays d'Europe	15 806	8,6	12 073	8,0	5 400	7,1	34,2	44,7
Amérique	17 217	9,4	14 155	9,4	4 032	5,3	23,4	28,5
Afrique	16 591	9,0	12 884	8,5	5 014	6,6	30,2	38,9
Asie	15 423	8,4	12 474	8,3	2 868	3,8	18,6	23,0
Océanie	899	0,5	737	0,5	133	0,2	14,8	18,0
Autre (3)	96	0,1	78	0,1	40	0,1	41,7	51,3

(1) Nombre d'électeurs estimé.

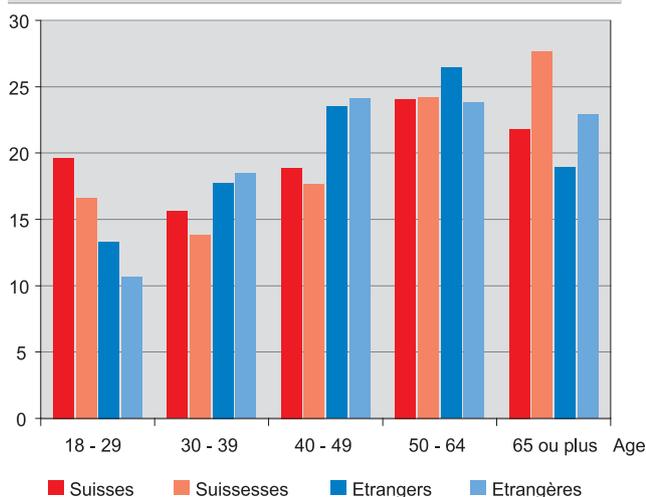
(2) Personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant en Suisse depuis huit ans au moins. Fonctionnaires internationaux et membres de leur famille exclus.

(3) Apatrides ou de nationalité inconnue.

Source : Office cantonal de la statistique / Office cantonal de la population

Répartition du corps électoral, selon le groupe d'âges, par sexe et origine, à Genève, en 2010

En %

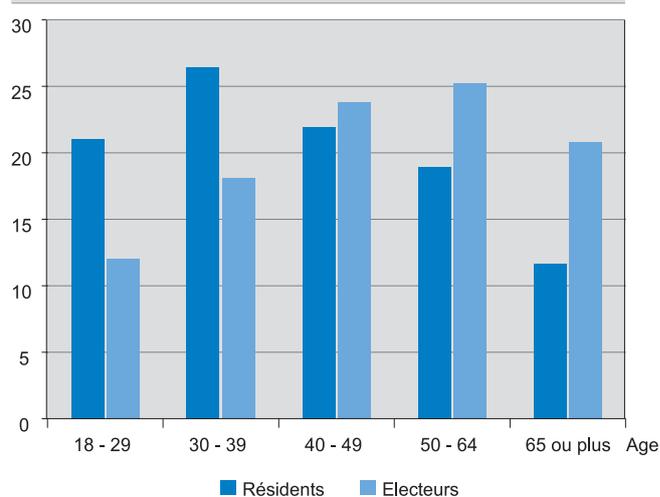


Source : OCSTAT - OCP

La comparaison de la répartition par âge de l'ensemble des résidents étrangers âgés de 18 ans ou plus avec celle des seuls électeurs étrangers montre bien l'effet de la condition imposant huit de résidence en Suisse pour être un électeur sur le plan communal. Ainsi, 26,4 % des étrangers résidant sont âgés entre 30 et 39 ans, mais seulement 18,1 % des électeurs. A l'inverse, 11,7 % des résidents et 20,8 % des électeurs sont âgés de 65 ans ou plus.

Répartition des résidents et des électeurs étrangers, selon le groupe d'âges, à Genève, en 2010

En %



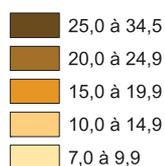
Source : OCSTAT - OCP

DANS LES COMMUNES GENEVOISES

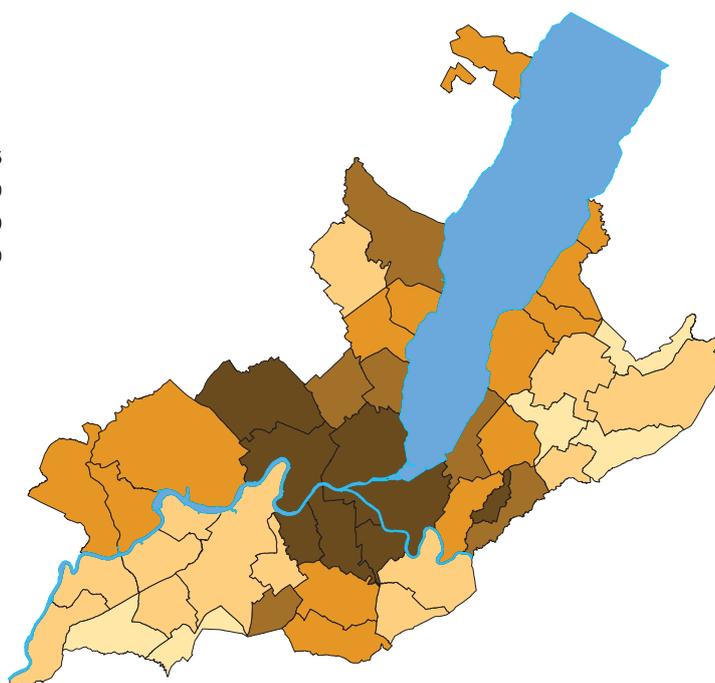
Dans l'ensemble, les électeurs étrangers représentent un quart (25,4 %) de l'électorat ayant le droit de s'exprimer à l'échelon communal. Cette proportion varie fortement d'une commune à l'autre. Dans les communes les plus peuplées du canton, elle dépasse cette valeur, atteignant 34,5 % à Vernier, 29,4 % à Meyrin et 28,5 % en ville de Genève. La part d'électeurs étrangers dans le corps électoral est en revanche très faible dans les «petites» communes de la campagne. Elle est notamment inférieure à 10 % à Avusy (7,0 %), Soral (8,0 %), Presinge (8,1 %) Choulex (9,0 %) et Gy (9,4 %).

Part de l'électorat étranger, par commune, à fin 2010

Proportion d'électeurs étrangers, en %



Canton : 25,4%



0 2,5 5 10 km

Source : OCSTAT - OCP/ Fond de carte : SEMO

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Pour la deuxième fois dans l'histoire du canton, les habitants d'origine étrangère âgés d'au moins 18 ans et résidant en Suisse depuis au moins huit ans pourront élire les membres des organes législatifs et exécutifs communaux.

Dans ce cadre, l'OCSTAT propose une série de tableaux sur les caractéristiques démographiques de l'électorat étranger. Ces chiffres doivent être considérés comme des estimations. En premier lieu, la date de référence retenue pour la production de ces tableaux n'est pas celle des deux scrutins en question, mais le 31 décembre 2010. En deuxième lieu, les chiffres ne tiennent pas compte des fonctionnaires internationaux et des membres de leurs familles. En effet, pour pouvoir voter, ces électeurs, en plus des deux conditions déjà citées, doivent également présenter une demande d'autorisation de vote aux autorités des Etats dont ils sont originaires. Or, l'OCSTAT n'est pas en mesure de dénombrer les autorisations délivrées. Enfin, il est possible que des personnes ayant potentiellement le droit de voter soient en réalité privées de ce droit, sans que l'OCSTAT puisse le savoir.

En 2007, le taux de participation des électeurs étrangers avait été de 27,2 %, contre 39,8 % pour les électeurs suisses, lors de l'élection des conseils municipaux, et de 26,8 %, contre 41,7 % pour les électeurs suisses, lors de l'élection des conseils administratifs, maires et adjoints aux maires.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des tableaux détaillés par commune et nationalité sur l'électorat étranger figurent sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/17/17_02/tableaux.asp rubrique : corps électoral